

Inventaire des titres de l'abbaye de Lérins

manuscrit (bibliothèque de Mr Rolland, Saint Remy de Provence)

f°135 v° **Tarascon**

Bulle d'Innocent VI du 5 décembre 1358, donnée à Avignon, donnant permission à **Jean Gantelmi** de fonder un monastère de religieuses dans la ville de Tarascon, sous le titre de N.D. et de St Honoré, de 30 religieuses sans y comprendre l'abbesse, sous la juridiction de l'abbé de Lérins.

Le 18 décembre 1358, **Jean Gantelmi** fit donation de ses biens pour la fondation du monastère et 4 chapellenies que son père et aïeul Jacques et Rostang Gantelmi de la ville de Bimo, sgr de Châteaurenard et de Romanin avaient ordonnées par leurs testaments devoir estre fondés dans l'église de Pedenas, au lieu de Romanin, avec 10 # de rentes et ledit Jean, fils de ceux dans sa maison à gache castel avec un casal et un four, plus une autre maison à gache Lubières où estoient les greniers du fondateur - le mas des greniers (?) et des Vitrebons (?) terroirs d'Arles, Tarascon et Lansac, avec ses prés, terres et pasturages (... description des biens donnés) ... à la réserve des fruits sa vie durant

... Bérengier Gantelme, son frère

100 robes à 200 pauvres (?)

Fait à Tarascon, présent Jacques Gantelmi, sgr de Graveson et du Baron, Bernard Rascas, chevalier d'Avignon, notaire Guillaume Cambaille d'Avignon, Jean Rodat, notaire de Tarascon, procureur de Jean Gantelmi.

f°136 v° 1363, 15 décembre

Fondation d'un monastère sous le titre de St Benoît par **Jean Gantelmi**, dans une autre maison qu'il possède à gâche de Castel
notaire Pierre du Puy
divers biens, censes sont attachés à cette nouvelle fondation
... juridiction sur le château de Borbon ... la moitié du bois de Gaunau, terroir de Chasteaurenard

Le 4 mars [1364] **Jean Gantelmi** fit son testament :

vouloir être enterré soit devant le grand autel du monastère des religieux s'il décède en Provence, soit à Saint Laurent de Naples s'il mouroyt en ce royaume, là où tous ses devanciers sont enterrés, réservant 1000 florins d'or pour ses funérailles ... d'acheter un drap d'or et 40 torches ... divers legs aux couvents, chapelles, etc.. à la fabrique du monastère Saint Benoît 2000 florins d'or ... tout son linge, tapisserie, licts, meubles et ustancilles et tout ce qui se trouve dans les maisons au temps de son décès, exceptés les chevaux, l'argenterie et l'argent monnoye

lègue le château de Romanin à **Jacques Gantelmi**, sgr de Graveson et d'Aubaron (sous certaines conditions) lui substituant à défaut des masles, Jaunet Gantelmi, son frère, ou encore Bérengier, son puisné, en telle sorte que ledit chasteau (de Romanin) soit toujours dans la famille des Gantelmi, et au deffaux de Bérengier, les 2 monastères par lui fondés.

lègue le chasteau de Chasteaurenard à Bérengier de Pontevès, son neveu, avec le port de Durance

Fait à Tarascon dans la maison d'Estolle l'Altovitis notaire Bertrand Paillade

1365, 2 août

Bérengier Gantelmi, sgr de Graveson est cité.